SEMAPHORES
Groupe ALPHA

Quelles relations demain entre macro-régions et intercommunalités ?

Patrick LOIRE

Associé

La région et le territoire : 3 natures d'intervention différentes dans leurs dimensions et leurs finalités qui co-existaient plus que s'articulaient

REGION

Intervient dans le cadre de ses politiques de droit commun en direct auprès des acteurs / bénéficiaires

- **Développement éco**
- **Formation pro**
- **Education (Lycée)**
- **Transports (TER)**

Contractualise avec le territoire

Selon des formes et priorités variables, jusqu'à présent, souvent d'abord, avec les pays (PTER) et les agglomérations.

(Ces interventions pèsent pour moins de 10 % des interventions régionales- au global Régions)

Gère des fonds structurels et co pilote des investissements LT :

- **Fonds structurels européens**
- **CPER**

Où en sont les politiques contractuelles (1/3): des priorités très vastes ……. Trop, diraient certains

- Champs couverts (Données études INDL, 2015)

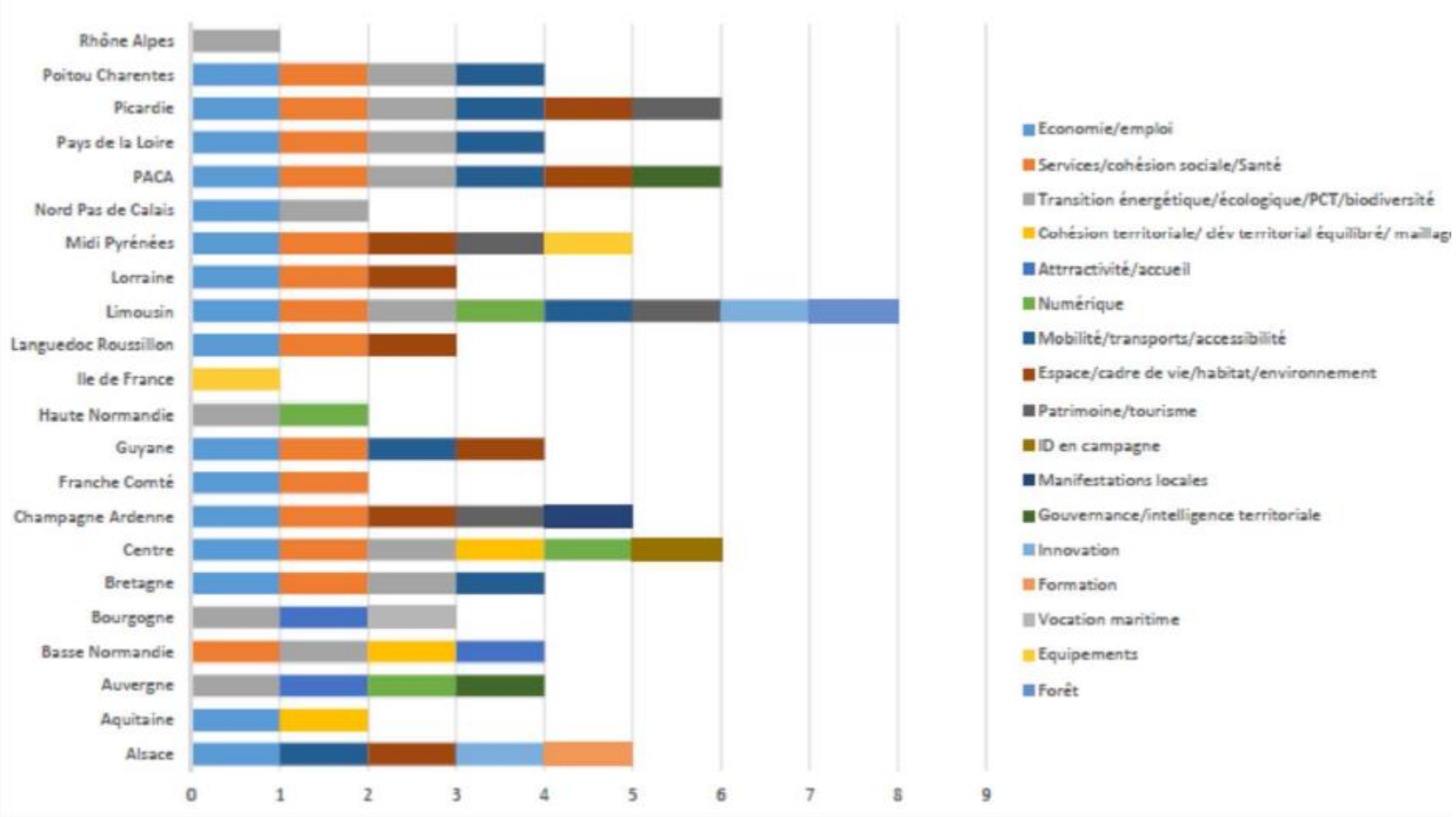

Où en sont les politiques contractuelles (2/3) : Caractéristiques contractuelles

- **Contractant : en très large majorité, le Pays (PTER). Les exceptions sont rares (LR et Ile de France)**

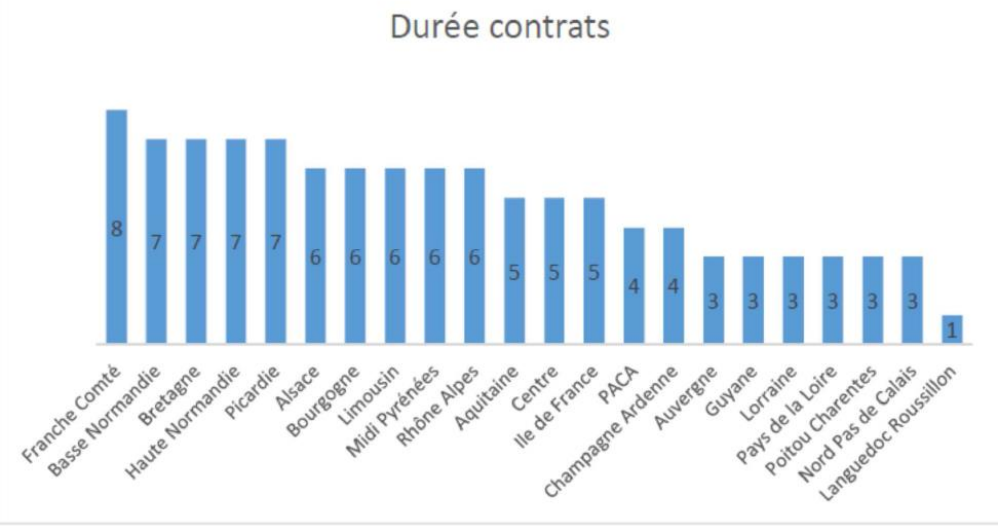

- **Enveloppe financière :**
  - les critères restent majoritairement basés sur des logiques de péréquation (Population, densité, etc …)
  - Les logiques de fixation d'enveloppes moins systématique et donc plus variables montent (Aquitaine):
    - « Qualité » du projet
    - Fragilité du territoire, ….
  - Contrats d'objectifs (Rhône Alpes, Nord Pas de Calais)

- Une gouvernance incarnée dans des comités locaux
- Des process quasi systématiques de révision à mi-parcours

Où en sont les politiques contractuelles (3/3): ingénierie (source : étude INDL)

Soutien ingénierie par les Régions	Montant an	% maximum de financement de poste et conditions particulières
Alsace	75 000€	80% + 25000€ si Pays/SCoT
Aquitaine	nc	30-50% (fi poste ingénierie développement économique)
Auvergne	60 000 €	60% par poste
Basse Normandie	nc	50%
Bourgogne	80 000 €	
Bretagne	25000€/CD	critères péréquation
Centre	52 000 €	plus 100€/commune, plus postes thématiques
Champagne Ardenne	nc	35%
Franche Comté	nc	50%-60% (30% poste PCET)
Guyane	nc	10M€/an, 2-3ETP en Région
Haute Normandie	nc	arrêt 2013
Ile de France	nc	financement études préalables (poste)
Languedoc Roussillon	nc	arrêt 2011
Limousin	40 000 €	plus péréquation
Lorraine	18 000 €	nombre d'habitants
Midi Pyrénées	200 000 €	40%, limite 5 agents, depuis 2014, en fonction de l'effort public local
Nord Pas de Calais	nc	Variable selon dispositifs
PACA	90 000 €	direction et assistance direction, thématiques
Pays de la Loire	nc	10% dotation,
Picardie	20 000 €	50% par poste
Poitou Charentes	dégressif	80% (fin : 2016)
Rhône Alpes	nc	animation et appui porteurs de projets

Les grandes étapes de l'harmonisation au sein des nouvelles grandes régions

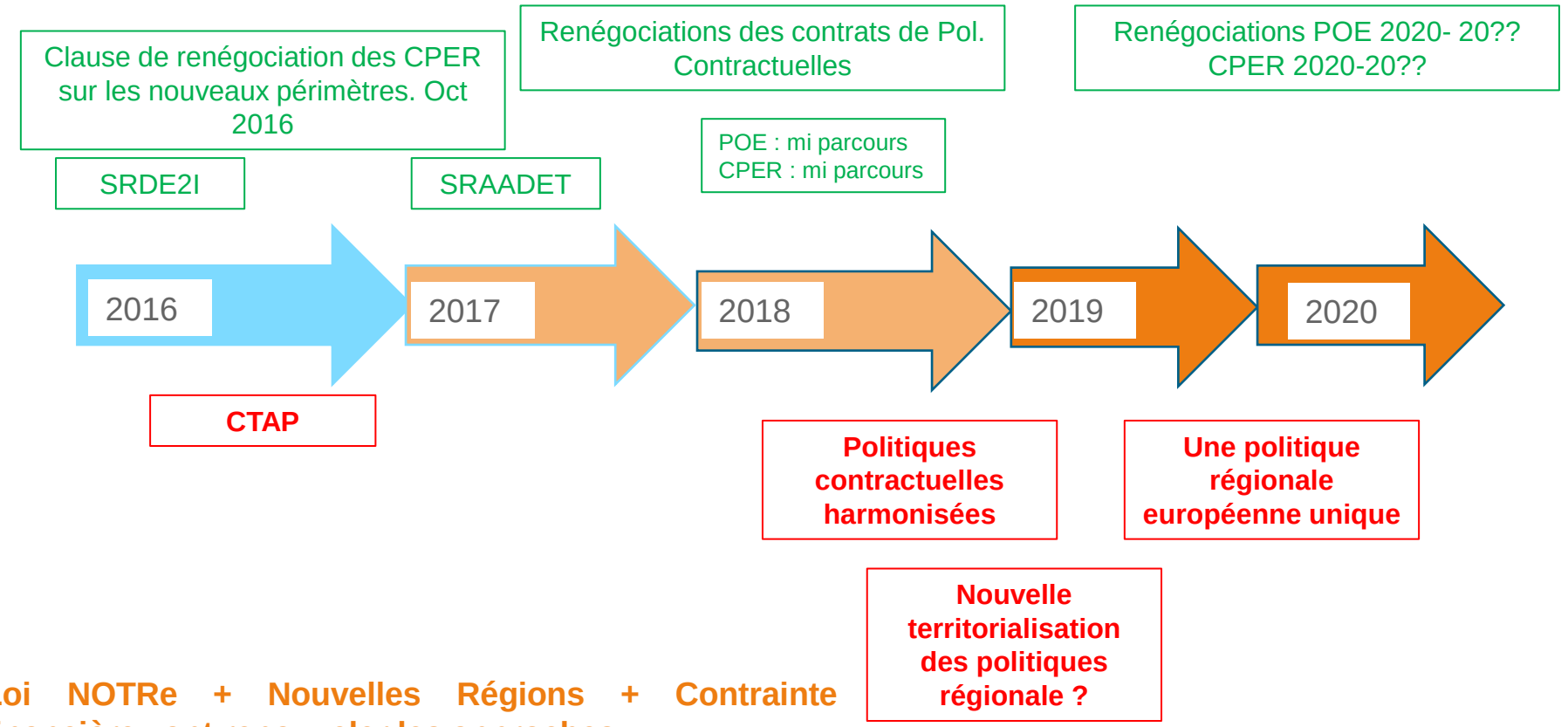

Loi NOTRe + Nouvelles Régions + Contrainte financière vont renouveler les approches:

- **Plus d'intégration** entre politiques contractuelles, CPER et FEDER/FEADER
- **Plus partenariales** : co-construction avec les territoires
- **Plus sélectives** : prescriptivité des schémas et territorialisation des politiques régionales ?